



Val de Drôme
en Biovallée

28 MARS 2019

	ATTRIB	AVIS	INFO
Maire			
D.G.S.			X FC
Finances			
Personnel			
Police Municipale			
Economie			
Urbanisme			
E.C.A.S.	X		
Services Techniques			
CCAS			
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13			
14 15 16 17 18 19 20 21 22			

15465

Monsieur
Maire de CREST
Mairie

26 400 CREST

Date : 26 mars 2019
Objet : Arrêt Projet PLU de CREST
Affaire suivie par : Stéphanie Cao

Monsieur Le Maire,

Par courrier en date du 2 janvier 2019 reçu le 3 janvier 2019, vous nous avez informé de l'arrêt de votre projet de PLU.
L'avis de la Communauté de Communes du Val de Drome est favorable à ce projet de PLU.
Toutefois, je vous fais part de quelques remarques de mes services.

Economie :

La remarque porte sur la zone Ui présente près du chemin des limites (en limite de la commune de Eurre). Etant donné que les parcelles de la zone Ui sont limitrophes aux parcelles de l'Ecosite qui ont une forte valeur ajoutée (Porte de l'Ecosite vendus plus cher), nous ne souhaitons pas voir implanter des activités générant des nuisances. En effet, compte tenu de la présence de la voie ferrée à proximité, il est possible que des activités de ce type s'y installent. Or, nous ne le souhaitons pas. Il faut préserver la qualité architecturale de l'Ecosite au travers des activités qui s'installeront en face.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean SERRET
Président,
Communauté de Communes du Val de Drôme

Copie à Monsieur le Préfet de la Drôme

Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée
Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers - CS 331 - 26400 Eurre
Tél. 04 75 25 43 82
ccvd@val-de-drome.com - www.valdedrome.com

